

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 9

Rubrik: Suisses d'hier et d'aujourd'hui : Giuseppe Motta

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisses d'hier et d'aujourd'hui

Giuseppe MOTTA

Giuseppe Motta fut, sans conteste, un des plus grands hommes politiques du xx^e siècle, non seulement de Suisse mais du monde entier. Conseiller fédéral durant 29 ans, cinq fois Président de la Confédération, deux fois président effectif ou honoraire des Assemblées de la S. D. N., illustre et universellement écouté, cet humble fils de la terre tessinoise avait acquis à notre Patrie, grâce à son talent, de fidèles et précieuses amitiés et surtout une paix inébranlable dans la plus stricte neutralité.

Né à Airolo, le 29 décembre 1871, il était le fils d'une très vieille famille originaire de cette Leventina sise au pied sud du Gothard, montagnaise et méridionale en même temps. De cette terre farouchement attachée aux traditions suisses, il hérita l'habitude de l'effort opiniâtre, la vivacité du caractère, le goût de la lumière, le sens des valeurs religieuses. Et comme le Gothard est au centre de l'Europe et pour les Suisses un symbole d'union inébranlable son esprit se sentit tout de suite attiré par la perception des grands courants internationaux au centre même de sa patrie et de l'union fédérale.

Il accomplit ses études aux lycées de Lugano et Ascona puis à l'Université de Fribourg et ensuite à celles de Munich et Heidelberg. A peine diplômé avocat il fut envoyé siéger au Grand Conseil tessinois et à 28 ans, chef alors du parti conservateur de son canton, il fut nommé conseiller national. Le 14 décembre 1911 — par une très brillante votation — il fut élu membre du conseil fédéral, en substitution de M. Schobinger décédé, et devenait ainsi le troisième Tessinois auquel était échu ce grand honneur. « En ma qualité de représentant de la Suisse italienne, déclara-t-il le jour de son élection, je tiendrai en première ligne et de toutes mes forces à resserrer les liens doux et indestructibles qui rattachent le Tessin à la mère-patrie ». Il a tenu parole. Le Tessin est aujourd'hui un des fils affectionnés de la Confédération et ses successeurs à la haute charge n'ont pas manqué de suivre la même précieuse ligne de conduite.

Chargé au début des Départements des finances et douanes, le destin lui réservait après quelque temps une mission délicate entre toutes : conduire la politique étrangère de la Confédération au lendemain de la conflagration générale et juste quand les temps paisibles étaient malheureusement révolus. Sans manquer à ses traditions les plus nobles la Suisse ne pouvait se dérober à ce mouvement de solidarité intime et naturelle qui devait unir les Etats modernes après le conflit et en même temps elle ne pouvait davantage renoncer à sa neutralité. Comment concilier la solidarité et la neutralité?

C'est alors que le Président Motta donna toute la mesure de

sa profonde capacité politique et de son immense pacifisme. Comprenant que le salut pour la Suisse et pour le monde ne se trouverait que dans la paix générale — « la paix, c'est l'intérêt de tous », proclamait-il — il aida de toute son âme la fondation de la S. D. N. et, fort de la déclaration de Londres qui consacrait une fois de plus notre neutralité séculaire, il présenta son projet au peuple et aux Etats confédérés qui l'approuvèrent. C'était en mai 1920 et la joie du grand diplomate, du patriote et du démocrate au courage inébranlable et à la profonde conviction, fut immense et complète.

La réputation de Giuseppe Motta s'affirmait chaque année davantage et elle avait franchi depuis longtemps les frontières du pays, puis les continents et les mers. Son autorité, son prestige grandissaient constamment. Son idéal et son réalisme marchaient de pleins pas. Il contrôle et dirige avec la vigilance et l'activité d'un chef de département : il s'élève solennel et prophétique pour protéger l'humanité du poison de certaines idéologies délétères pour la vie des peuples comme il le fit à Genève en septembre 1934 au moment où l'U. R. S. S. voulait imposer ses théories. Il s'occupe des zones franches, des sanctions contre l'Italie au moment du conflit éthiopien, de la guerre civile d'Espagne. Toujours désireux de justice dans la paix mais surtout soucieux de ne jamais déroger aux lois sacrées de la neutralité suisse. Et justement du fait de cette neutralité qu'il avait toujours conçue intégrale et inébranlable, il apporte à notre pays en 1938 en plus de la reconnaissance universelle de cette neutralité même un gage solennel de paix non seulement pour la Suisse mais pour le continent entier. Hélas! Le temps de la tristesse n'était pas loin et l'avenir de l'Europe et du monde l'inquiétaient beaucoup. Les espérances de jadis s'en allaient à la dérive et les perspectives du bonheur humain devaient s'effondrer au son des trompettes de guerre. Au seuil de 1940, le 23 janvier, ce grand politicien, ce fin diplomate, ce chrétien fervent et convaincu qui sut pratiquer le pardon des offenses et pour qui la foi fut la force de sa vie, sa joie et sa noblesse, s'en retournait à son Dieu. Ce Dieu tout puissant qui épargnait au grand pacifiste, à celui qui avait tant travaillé pour le bonheur des hommes, de voir encore une fois les hommes se redresser les uns contre les autres.

Le Président de la Confédération, Marcel Pilet-Golaz, rendant un dernier hommage le 20 janvier 1940 à l'Eglise de la Trinité à Berne, à son collègue disparu, terminait les discours d'adieu avec ces paroles : « Président Motta! Tu laisses inscrits dans le cœur de ton peuple ces trois mots qui sont des mots d'ordre : *Famille. - Patrie. - Dieu.* ».

PROBLEME DU RECRUTEMENT DES PILOTES DE LA SWISSAIR

L'appel lancé dans la presse : « La Swissair cherche des pilotes », a eu dans le pays un grand retentissement. Les offres reçues jusqu'ici sont conformes, dans l'ensemble, aux espoirs et aux craintes qu'on pouvait nourrir. Il est apparu en tous cas qu'il était d'une nécessité urgente de prévoir systématiquement, à l'avenir, le problème du recrutement des pilotes, si les besoins de la compagnie nationale de navigation aérienne en personnel volant doivent être couverts exclusivement en Suisse.

Comme il fallait s'y attendre, très peu de pilotes militaires se sont annoncés, lesquels, jusqu'ici, formaient exclusivement le réservoir où se recrutaient les candidats-pilotes. Les pilotes privés (pilotes d'avions et pilotes de planeurs) ayant déjà subi une préparation poussée en matière de pilotage d'avions n'ont également pas beaucoup répondu à l'appel. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre d'heures de vol à bord d'un appareil privé ou de sport n'est généralement accompli qu'à un âge où les candidats ne peuvent plus être retenus par une entreprise de navigation aérienne en raison de la durée limitée pendant laquelle les pilotes de ligne peuvent rester en fonction.

La sélection des candidats qui seront répartis en trois groupes et suivront des cours de formation échelonnés dès l'automne 1955, puis au printemps et en automne 1956, jusqu'à l'entraînement sur DC-3, doit englober également des candidats n'ayant que peu de préparation ou aucune préparation de pilote, ce qui, en raison de l'urgence de cette action, en rend plus difficile la sélection et la formation.

La nécessité de prendre en considération des candidats sans préparation de pilote a rendu la sélection plus longue et plus difficile, obligeant à différer le cours prévu tout d'abord pour le 1^{er} avril.

Les résultats atteints jusqu'ici démontrent également que l'action entreprise n'a que très partiellement réussi à englober les milieux particulièrement intéressants pour la Swissair, c'est-à-dire les élèves ayant terminé les écoles secondaires, les élèves des techniciens, les étudiants des universités et écoles d'ingénieurs. A l'avenir, des actions de ce genre devront être précédées d'une action suivie de propagande et de renseignements sur l'aviation en tant que métier et carrière du pilote de ligne.

ENTREPRISE DE PEINTURE
HECTOR CELIO
 200, Boulevard Voltaire, PARIS-XI^e
 Tél. : ROquette 62.20
 Devis Gratuits Travail Soigné

Royal-Sport
 Spécialiste de la Raquette
 et du Ski suisse
 Equipement d'articles pour tous sports
 12, rue des Capucines, PARIS (2^e)
 Tél. : OPE 33.69

Entreprise Générale de Peinture
 Tél. : Elysées 79-16
MIROITERIE DÉCORATION
F. MONA
ENCADREMENTS VITRERIE
 38, rue François-1^{er}, Paris-8^e